

**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
**Séance du MARDI 11 JUIN 2024**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
<b>14</b>	<b>11</b>	<b>12</b>

Le Mardi 11 juin 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 06 juin 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie

Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; VANEL M. ; BELLON S. ; FELLON F. ; MENSE M. ;

Messieurs : EVEN P., MASSEL A. ; CASTANO C. ; POUCEL A. ; HENAREJOS F. ;

Absents excusés : BLANC P. ;

Absents : POIMBOEUF J.; CORNAND JB. ;

Procuration : M. BLANC Paul a donné procuration à M. EVEN P.,

Secrétaire de séance : HENAREJOS F.

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
12	0	0

Objet de la délibération
D-2024-06-03 : Acquisition de parcelles B n°78 et F n°47

Madame la Maire donne lecture du courrier du 29 mars 2024 e l'Office Notarial PRUVOT Pascale et OLLIVIER Nelly, notaires associés, qui informe la Commune du droit de préférence qu'elle peut faire jouer pour l'acquisition des parcelles :

Section B n° 78, au lieu-dit « Vallon des Garoutes » d'une superficie de 1ha 24 a 20 ca

Section F n°47 au lieu-dit « les carrieres » d'une superficie de 1 ha 74 a 80 ca .

Le montant pour l'acquisition de ces deux parcelles est de 2.500€

Le Conseil Municipal **OUI** l'exposé de Madame la Maire  
Après en avoir **délibéré**

**Décide** à l'unanimité d'acquérir ces deux parcelles

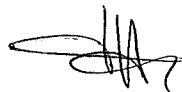
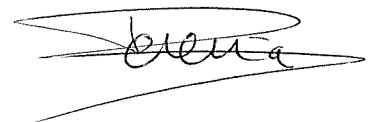
De désigner Maître PRUVOT Pascale Notaire, pour rédiger l'acte,  
d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :  
HENAREJOS Fabien

La Maire :  
PEREIRA Sylvie

Mise en ligne sur le site internet le :

<p>Accusé de réception en préfecture 084-218401453-20240614-D-2024-06-03-DE Date de réception préfecture : 14/06/2024</p>
---